

STAGE ARTS PLASTIQUES BANDE DESSINEE / 10-15 ANS / DU 28/02 AU 03/03

LE STAGE

Durant les vacances de printemps, le GRAPh CMI propose un stage de création aux jeunes âgés de 10 à 15 ans. Le temps de quatre après-midis, le petit groupe de jeunes apprendra à réaliser sa propre bande-dessinée !

Avec l'accompagnement de Christophe Eppe, plasticien et animateur de l'atelier arts plastiques du Château de Malves, les jeunes pratiqueront le dessin, le modelage, l'encrage et la création d'un scénario. A travers ces différentes techniques, ils seront capables de mener leur projet de bande-dessinée de A à Z !

Faire travailler son imaginaire, créer une narration, fabriquer des personnages de toutes pièces... Le stage est un lieu d'expérimentation et d'invention !

Le stage se déroule du lundi 28 février au jeudi 3 mars, de 13h30 à 17h30, dans l'enceinte du Château de Malves-en-Minervois (à dix minutes de Carcassonne).

Le petit groupe de jeunes est limité à 10 participants, et les mesures sanitaires seront respectées tout au long du stage ; port du masque, usage de gel hydroalcoolique, aération de l'espace de travail, distances...

G.R.A. Ph

Centre Méditerranéen de l'image
Maison des associations
Place des anciens combattants d'Algérie
11000 CARCASSONNE
SIRET : 353 384 027 000 28 - APE : 9499Z
Tél. 04 68 71 65 26 - cmi.graph@gmail.com

AVEC LE SOUTIEN DE LA MUNICIPALITE DE MALVES EN MINERVOIS



FICHE D'INSCRIPTION

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CP : VILLE :
DATE DE NAISSANCE :

NOM DU RESPONSABLE LÉGAL :

EMAIL :
TÉL. FIXE :
PORTABLE :



MODALITÉS PRATIQUES

INSCRIPTION

Tarif : 100 € par participant
Possibilité de régler par chèque ou en espèces
Retourner le formulaire d'inscription par mail ou courrier postal

DU LUNDI AU JEUDI

de 13h30 à 17h30
au Château de Malves en Minervois

Limité à 10 participants

LE STAGE DE POURRA SE TENIR QUE SI LE NOMBRE DE PARTICIPANTS EST EGAL OU SUPERIEUR A HUIT JEUNES

G.R.A.Ph CMI

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise le responsable de l'activité à laisser mon enfant à quitter celle-ci dans les conditions suivantes :

- Seul Accompagné par moi-même
 Accompagné par l'une des personnes suivantes :

Autorise le responsable de l'activité, au cas où mon enfant serait victime d'un accident, à conduire ou faire conduire celui-ci auprès des services médicaux compétents (en tout état de cause, la famille sera alertée simultanément) et m'engage à rembourser les frais éventuels engagés par le GRAPh.

Droit à l'image

J'autorise la publication éventuelle de la photographie de mon enfant dans la presse locale ou des supports de communications intercommunaux (plaquettes, affiches...), je cède les droits de propriété intellectuelle attachés aux productions réalisés par lui et permets l'exploitation (droit de reproduction et droit de représentation) de ces œuvres.

Le GRAPh s'interdit de céder ou concéder le bénéfice de la présente autorisation à un tiers ainsi que de diffuser toute photographie ou vidéo qui porterait atteinte à la dignité, à l'honneur de la personne représentée.

A :

Le :

Signature :